

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 22 (1942)
Heft: 2

Artikel: L'évolution des ventes en France de marchandises suisses
Autor: L'Huillier, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

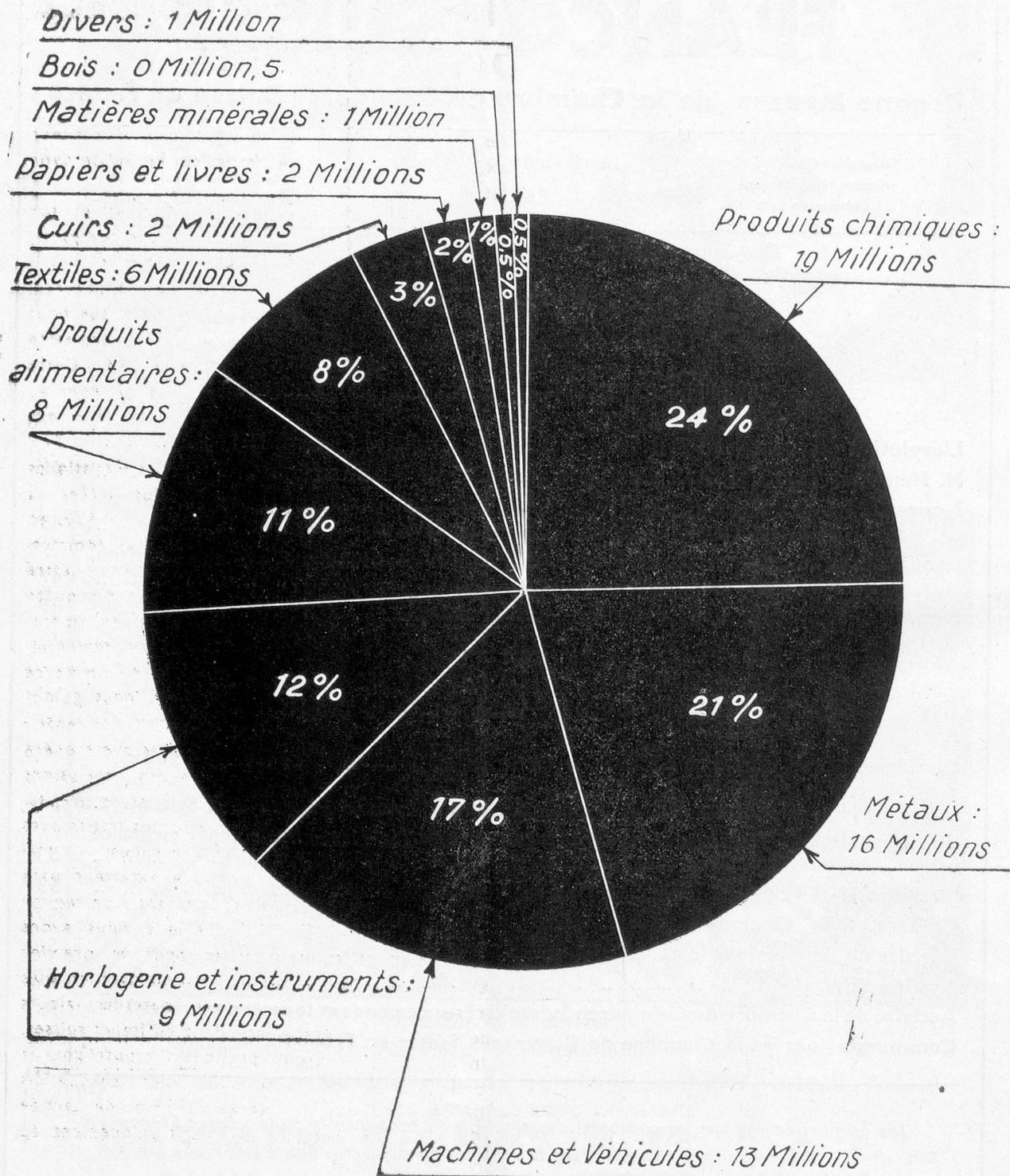
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GRAPHIQUE N° 1
COMPOSITION DES VENTES EN FRANCE
DE MARCHANDISES SUISSES
PENDANT LE 1^{er} SEMESTRE DE 1939
 (les chiffres s'entendent en millions de francs suisses)



Les produits chimiques, métaux, machines et véhicules, articles d'horlogerie et instruments, produits alimentaires et textiles formaient plus des neuf dixièmes (93 p. 100) des ventes en France de marchandises suisses.

PREMIÈRE PARTIE : DOCUMENTATION GÉNÉRALE

L'ÉVOLUTION DES VENTES EN FRANCE DE MARCHANDISES SUISSES

I. — INTRODUCTION

Le rapport du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France sur « L'inquiétante diminution des ventes en Suisse de marchandises françaises », publié dans le numéro de novembre, l'article sur « L'évolution des ventes en Suisse des produits de l'Empire colonial français », paru dans le numéro de décembre 1941, et le rapport présenté à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Chambre de Commerce Suisse en France du 10 janvier 1942 sur « les premiers résultats de l'action de la Compagnie contre la diminution des ventes en Suisse de marchandises françaises », qui a été reproduit dans le numéro de janvier 1942, ont attiré l'attention de nos lecteurs sur le déséquilibre profond des échanges commerciaux et, par voie de conséquence, du clearing franco-suisse.

Il est oiseux de rechercher si l'origine de ce déséquilibre doit être attribuée à l'évolution des ventes françaises en Suisse ou à celle des ventes suisses en France. Autant se demander si l'écart entre les deux branches d'une tenaille est dû à l'une ou à l'autre. L'intérêt se porte d'abord vers la régression des exportations françaises en Suisse parce que ce qui bouge attire davantage que ce qui demeure. Mais dans un milieu bouleversé les éléments stables sont souvent des phénomènes plus remarquables que les éléments en plein mouvement.

A vrai dire, les exportations suisses en France ne sont pas restées exactement, ni quant à leur volume ni quant à leur structure, ce qu'elles étaient avant la guerre. Elles aussi, ont diminué sensiblement, bien que dans une proportion beaucoup moins forte que les importations françaises en Suisse. D'autre part, la tendance générale à la diminution est la composante de nombreuses forces opposées, dont certaines s'exercent dans le sens d'un accroissement. Dans ces conditions, il est opportun d'analyser l'évolution de ces ventes suis-

ses en France de la même façon que nous avons examiné celle des ventes françaises en Suisse dans les numéros précédents.

Le but essentiel de ces études successives, sur le plan théorique, est de permettre une comparaison de l'évolution des différents éléments constitutifs du commerce franco-suisse. Par conséquent, il faut placer notre ouvrage sur le cadre que nous avons déjà utilisé, c'est-à-dire le premier semestre de chacune des deux années 1939 et 1941. Cette nécessité est si évidente qu'elle doit ramener au second plan le désir de travailler sur des faits tout récents.

Nous signalons de nouveau que les statistiques du commerce extérieur ne sont plus livrées au public, en France depuis le mois d'août 1939, en Suisse depuis celui de janvier 1940. Aussi sommes-nous obligés, en ce qui concerne le premier semestre de 1941, de recourir à des méthodes d'enquête dont les résultats ne peuvent être, naturellement, qu'approximatifs. Nous exprimons nos remerciements aux Adhérents de la Chambre de Commerce Suisse en France qui ont bien voulu nous guider dans nos investigations et nous fournir des renseignements qui nous ont permis, après avoir opéré divers recoupements, d'aboutir à des conclusions relativement exactes. Au demeurant, si les circonstances actuelles motivent l'absence des statistiques officielles, elles favorisent les chercheurs en plaçant les opérations du commerce extérieur dans des cadres rigides et en les soumettant à un régime de centralisation. Etant donné que nous avons utilisé les statistiques suisses pour le premier semestre de 1939, en raison des avantages qu'elles présentent sous l'angle monétaire, toutes les valeurs mentionnées ci-après s'entendent en francs suisses. Une dernière remarque pratique s'impose pour la bonne intelligence du texte qui suit : chaque fois que nous parlons de l'année 1939 ou de l'année 1941, il est bien entendu qu'il s'agit uniquement du premier semestre.

vis, boulons, qui ne franchissent plus ou presque plus la frontière.

En ce qui concerne les autres métaux, il faut se borner à souhaiter que les exportations de cuivre et d'aluminium en barres (respectivement 1.334 et 619 milliers de francs en 1939), de fil de cuivre en torches (411 milliers de francs) et d'ouvrages en aluminium (432 milliers de francs) puissent reprendre le plus rapidement possible.

Les transactions monétaires sur les métaux précieux ont cessé entre la France et la Suisse en raison de l'institution du clearing.

3° Machines et Véhicules (Graphique n° 4)

Les machines et véhicules constituent, parmi les catégories dont l'exportation vers la France pendant le premier semestre de 1939 excédait 10 millions de francs suisses, celle qui a subi la plus faible réduction en 1941 (environ la moitié).

La diminution est très variable suivant les sortes de machines. Très forte pour les machines à filer et à retordre (931 milliers de francs en 1939), elle n'est pas très sensible en ce qui concerne les machines à tricoter, les machines à vapeur (485 milliers de francs en 1939), les moteurs à gaz et à pétrole (912 milliers de francs en 1939). Des deux postes les plus importants, celui des machines-outils s'est contracté fortement (5.052 milliers de francs en 1939) tandis que celui des machines pour substances alimentaires a résisté assez bien (1.532 milliers de francs en 1939).

Le groupe des véhicules a fait beaucoup de chemin, puisqu'il est à un niveau deux fois plus élevé qu'en 1939 (525 milliers de francs suisses pendant cette dernière période). La hausse est particulièrement sensible pour les automobiles et châssis d'automobiles.

4° Horlogerie et Instruments

Pour de nombreuses personnes, l'horlogerie symbolise la production de la Suisse et son commerce d'exportation. Si la montre suisse est, en effet, un des meilleurs représentants en France de la technique et du travail helvétiques, elle n'est pas, toutefois, le plus considérable.

Les achats par la France d'articles d'horlogerie suisses s'élevaient à 5.962 milliers de francs pendant le premier semestre de 1939. Ils ont diminué sensiblement pendant le premier semestre de 1941. La baisse doit être de l'ordre de 75 p. 100. La réduction est particulièrement accusée pour les ébauches et les pièces détachées.

Quant aux instruments et appareils, leur exportation a subi une chute moins considérable (35 p. 100 seulement environ). La régression est plus marquée pour les instruments et appareils mathématiques que pour les compteurs (respectivement 265 et 719 milliers de francs suisses en 1939).

5° Produits alimentaires

La Suisse a fait, dans le domaine des produits alimentaires, un très gros effort pour continuer ses livraisons habituelles à la France.

Les fromages (6.002 milliers de francs en 1939) n'ont diminué que dans la proportion d'un tiers environ. Les exportations de farines alimentaires pour enfants se sont presque maintenues à leur niveau antérieur.

Par contre, certains produits suisses de luxe, comme les foies d'oie, le chocolat, la confiserie ont disparu du marché français.

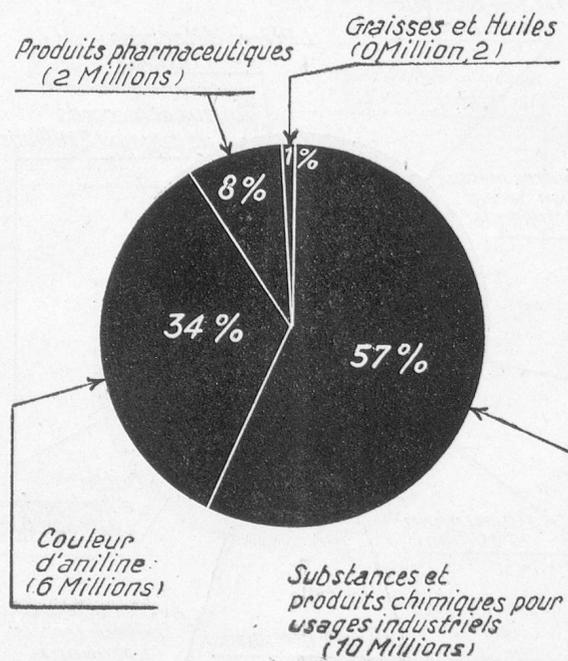
Enfin, les exportations de fruits et légumes qui étaient quasi-nulles en 1939 ont pris un volume très appréciable en 1941.

6° Textiles

Les articles de coton

GRAPHIQUE N° 2

COMPOSITION DES VENTES EN FRANCE
DE PRODUITS CHIMIQUES SUISSES
PENDANT LE 1^{er} SEMESTRE DE 1939



occupaient la place la plus importante en 1939 dans le groupe des textiles (2.735 milliers de francs). Non seulement ils l'ont conservée en 1941 mais la distance qui les sépare des autres catégories s'est accrue. La diminution n'a été, en effet, que de la moitié environ. Ont cessé pratiquement d'être exportés les fils de coton de toutes sortes et les tissus de coton écrus ou crévés. En revanche, les tissus de coton blanchis, mercerisés, teints, recouvrent une plus grande partie du marché français qu'en 1939. Quant aux exportations de tissus de coton imprimés et aux broderies sur plumetis elles sont affectées d'un sérieux rétrécissement.

Les autres catégories de produits textiles sont plus mal en point car les problèmes de réapprovisionnement sont plus compliqués. Les exportations de produits soyeux ne sont plus que le tiers de ce qu'elles étaient et celles d'articles de laine ont complètement cessé.

Les tresses de paille suisses viennent toujours contribuer, bien que beaucoup moins nombreuses, à la renommée de la mode parisienne.

7° Cuirs

Les matières brutes ont disparu des rangs des exportations. Les chaussures occupent toujours par contre, une place honorable, n'ayant diminué que de la moitié seulement à peu près (1.382 milliers de francs en 1939).

8° Papiers et livres

Ce groupe accuse une belle augmentation. Les matières premières pour la fabrication du papier, notamment, ont plus que doublé, les papiers et cartons presque triplé.

Les livres et revues suisses pénètrent toujours en France, bien qu'en moins grande quantité qu'en 1939 (687 milliers de francs).

La diminution n'est d'ailleurs que d'un tiers environ. Il faut s'en réjouir à un double titre : parce que les relations commerciales entre les deux pays sont ainsi étayées, mais surtout parce que les échanges spirituels contribuent, en dépit des difficultés, à tisser l'amitié qui les unit traditionnellement et qui est d'autant plus nécessaire actuellement que les liens moins brillants certes, mais plus puissants peut-être, des intérêts commerciaux tendent à se relâcher.

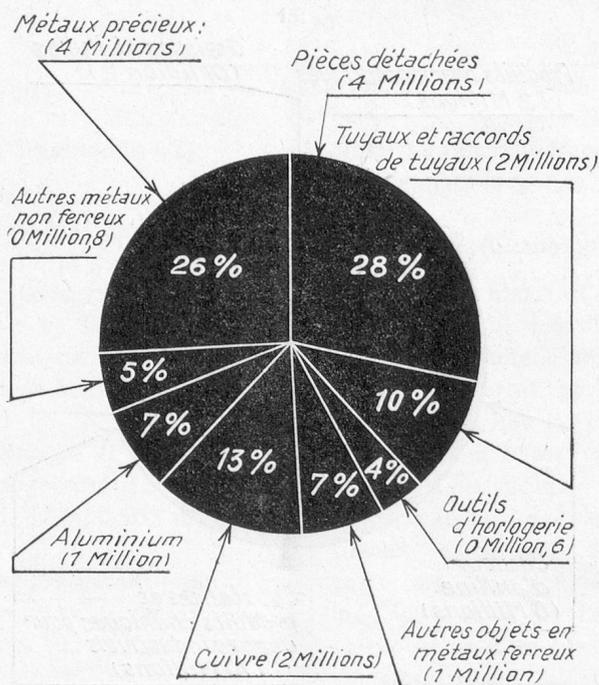
III. — CONCLUSION

En rapprochant les résultats énoncés ci-dessus de ceux qui ont été consignés dans le rapport précité du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce Suisse en France, on constate l'ampleur du bouleversement subi par les échanges commerciaux franco-suisses. Les ventes en France de marchandises suisses auraient donc passé de 74 millions de francs suisses pendant le premier semestre de 1939 à 36 millions pendant le premier semestre de 1941, soit une réduction de moitié environ,

tandis que les ventes en Suisse de marchandises françaises seraient tombées d'une période à l'autre de 143 millions à 40, soit une diminution qui atteint presque 75 p. 100. Les courbes des deux mouvements se sont par conséquent croisées, les exportations de la France vers la Suisse étant maintenant inférieures aux importations suisses en France, et elles tendent à s'éloigner de plus en plus l'une de l'autre. Depuis la fin du premier semestre de 1941, la situation s'est en effet considérablement aggravée.

Le mécanisme du système du clearing bilatéral, tel qu'il fonctionne entre la France et la Suisse depuis l'automne 1940, exige que les

GRAPHIQUE N° 3
COMPOSITION DES VENTES EN FRANCE
DE MÉTAUX SUISSES
PENDANT LE 1^{ER} SEMESTRE DE 1939



échanges entre les deux pays contractants soient équilibrés. Si les pouvoirs publics n'interviennent pas, aucun facteur ne contribue automatiquement à remettre à flot celle des deux caisses qui est asséchée ou à éviter que le bateau du commerce ne s'échoue. Le seul espoir de rétablir l'équilibre est, en effet, que les exportateurs du pays dont la créance grossit, lassés d'attendre si longtemps leur règlement, cessent leurs expéditions vers l'autre pays. Quant au Gouvernement du pays créancier, il peut soit faire des avances à ses exportateurs, soit restreindre, avant qu'ils en prennent eux-mêmes l'initiative, leurs ventes au pays débiteur.

En temps normal, il est très probable que les Autorités fédérales, mises en présence du déficit du clearing franco-suisse, auraient accepté de prêter leur aide aux exportateurs helvétiques, c'est-à-dire d'accorder indirectement un prêt à moyen ou à long terme à l'économie française. Malheureusement, les circonstances actuelles l'empêchent d'adopter cette attitude libérale, en rendant précaire l'approvisionnement de la Suisse en produits alimentaires comme en matières industrielles. Le temps joue un rôle beaucoup plus considérable qu'avant la guerre dans l'exécution des contrats. Quelle est l'utilité d'une exportation effectuée en temps de disette si l'importation correspondante a lieu plus tard, dans une période d'abondance? De nombreux échanges qui seraient avantageux pour les deux pays si les prestations réciproques étaient simultanées ne sont profitables qu'à un seul des coéchangistes si elles sont séparées par une marge de temps.

La nécessité de la fourniture rapide de la contre-prestation étant établie, il reste à se demander quelle doit être sa nature. Il est évident qu'en raison du réseau de prohibitions qui recouvre actuellement le commerce d'exportation en France, ce

sont essentiellement des marchandises de luxe qui ont tendance à entrer en Suisse. Or, on comprend que les Autorités de Berne sont soucieuses d'établir un certain équilibre entre l'importance des marchandises exportées et celle des produits reçus. Autrement elles risqueraient de perdre dans l'espace ce qu'elles auraient gagné dans le temps.

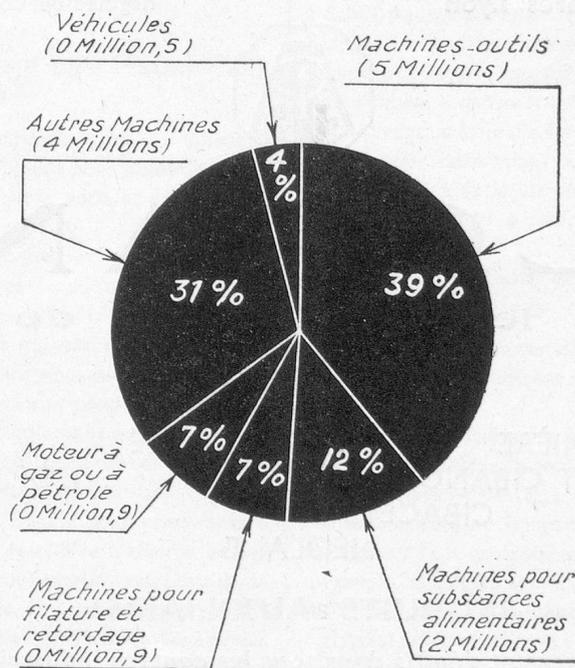
Une objection se présente. Si les marchandises consommables tout de suite et destinées à satisfaire les besoins primordiaux de la population ont plus de valeur, en Suisse, que celles dont la consommation est reportée dans le futur et satisfait des goûts somptuaires, leurs prix devraient être plus élevés, de telle sorte que leur exportation deviendrait impossible. C'est bien ainsi que les choses se passeraient si le cours du change et les prix variaient librement. Mais comme il a été nécessaire de les cheviller à un niveau déterminé, les rapports entre les prix ne traduisent plus les rapports entre les valeurs réelles. Il en résulte qu'un produit de première importance soumis à une taxation rigoureuse en Suisse peut être « moins cher » que le même produit en France alors que sa valeur réelle est supérieure dans le premier pays à celle qu'il

possède dans le second. Son transport de Suisse en France peut sembler avantageux aux exportateurs helvétiques bien qu'il soit dommageable en réalité à l'ensemble de l'économie suisse.

Averties de ces fausses perspectives, de ces illusions d'optique qui trompent les commerçants particuliers, les Autorités fédérales ont décidé d'intervenir et le Gouvernement suisse a réduit de moitié, en 1942, la valeur des contingents d'exportation à destination de la France.

Le Gouvernement français est également préoccupé par ce problème et il s'emploie à réunir les éléments susceptibles de fournir une contre-partie avantageuse pour la Suisse. Les

GRAPHIQUE N° 4
COMPOSITION DES VENTES EN FRANCE
DE MACHINES ET VÉHICULES SUISSES
PENDANT LE 1^{ER} SEMESTRE DE 1939



commerçants et les industriels français semblent très désireux de lui apporter leur concours entier, si l'on en juge notamment par les premiers résultats de l'enquête qui a été entreprise par la Chambre de Commerce Suisse en France en vue de déterminer les causes qui, dans le cadre des circonstances générales, provoquent la contraction des ventes de la France à la Suisse. Il faut souhaiter

ardemment que toutes les bonnes volontés qui se manifestent obtiennent des résultats concrets et qu'une amélioration quantitative et qualitative des exportations françaises vers la Suisse amène les Autorités suisses à rapporter la mesure rigoureuse qu'elles ont été obligées de prendre sous la pression des circonstances.

Jacques L'HUILLIER.

M. HENRY DE TORRENTÉ

Délégué suisse aux accords commerciaux

Dans sa séance du 12 décembre 1941, le Conseil Fédéral a décidé de transférer à la Division du Commerce du Département Fédéral de l'Economie Publique M. Henry de Torrenté, Conseiller de Légation, et de lui confier les fonctions de Délégué aux Accords Commerciaux. M. Hotz, Directeur de la Division du Commerce, est désormais assisté par trois Délégués aux Accords Commerciaux : MM. Ebrard, Keller et de Torrenté, dans la conduite des négociations économiques.

La Chambre de Commerce Suisse en France adresse ses félicitations les plus vives au nouveau Délégué. Pendant la longue période où il a exercé les fonctions de Conseiller de la Légation de Suisse à Paris, M. Henry de Torrenté a toujours manifesté

un vif intérêt pour l'activité de la Chambre de Commerce et il l'a fait bénéficier de ses avis éclairés et de sa profonde expérience des relations franco-suisse. Tous les Adhérents de cette Compagnie qui ont eu l'occasion d'apprécier l'intelligence et la compétence de M. Henry de Torrenté se réjouiront de son accession à l'un des postes les plus importants de l'Administration helvétique.

Cette nomination fait bien augurer de l'avenir des relations économiques franco-suisse. Il faut savoir gré aux Autorités Fédérales de ne confier qu'à des personnalités de la plus grande valeur la tâche si délicate de régler le cours des échanges entre les deux pays.

Société pour l'Industrie Chimique à Bâle

Usines à Saint-Fons, près Lyon

Registre du Commerce, Lyon n° B. 2.588



COLOURANTS

pour toutes les Applications de l'Industrie

SPÉCIALITÉS :

CHLORANTINE LUMIÈRE

CIBAGÈNE

CIBA ET CIBANONE

COPRANTINE

CIBACÈTE

NÉOCOTON

NÉOLANE

PRODUITS AUXILIAIRES

Agences et dépôts dans tous les centres industriels